



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

PROSPÉRITÉ PARTAGÉE EN MAURITANIE : APPORT DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE



Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
Projet SWEDD-Mauritanie



PROSPÉRITÉ PARTAGÉE EN MAURITANIE : APPORT DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Les comptes de transferts nationaux (NTA) constituent un nouvel outil d'analyse des échanges intervenant entre des individus d'une même société, et de mesure du dividende démographique (DD). Ces échanges concernent aussi bien la prise en charge des plus jeunes que des plus âgés dans la société, soit par leurs parents, soit par la société elle-même à travers ses mécanismes de gouvernance. Le dividende démographique est l'accroissement de la croissance économique qui peut résulter d'une modification de la structure par âge de la population d'un pays.

La construction des comptes de transferts nationaux (NTA) de la Mauritanie a permis d'analyser la consommation et le revenu du travail en fonction de l'âge des individus afin de repérer les groupes d'âge qui présentent un déficit de ressources et qui sont donc en situation de dépendance économique, et ceux qui dégagent un excédent de ressources permettant de "subventionner" les premiers. Les différents profils de consommation et de revenu du travail sont analysés au niveau microéconomique (individu) et macroéconomique (national), mais aussi selon le genre et le milieu de résidence afin de rendre compte de l'existence ou non des disparités liées au genre ou au milieu de résidence. Au-delà de cette analyse du cycle de vie, les NTA ont également montré, à partir des projections démographiques, l'évolution du ratio de soutien économique de la Mauritanie, et donc l'impact du changement de sa pyramide des âges sur la croissance économique du pays.

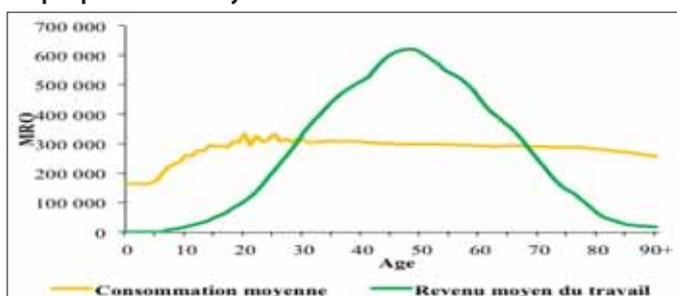
Le présent document constitue une synthèse analytique de l'apport du Dividende Démographique se rapportant au volet Prospérité Partagée tiré du rapport Pays DD pour la Mauritanie se référant aux données de l'EPCV 2014.

Les profils de consommation et de revenu du travail

Au niveau global

Le profil de consommation est obtenu à partir de la somme des consommations privées et publiques. Il évolue en fonction de l'âge des individus. A l'échelle microéconomique (individu), l'analyse du profil moyen de consommation révèle qu'un enfant de 0 an consomme en moyenne 160.000 MRO par année, dont 85.000 MRO et 75.000 MRO proviennent respectivement des ménages et de l'administration publique. Ce niveau de consommation augmente avec l'âge et avoisine 318.000 MRO en moyenne par an pour les individus âgés de 29 ans. Au-delà de cet âge, le niveau de consommation n'augmente pratiquement plus, mais baisse plutôt légèrement pour les personnes du troisième âge. Il est important de souligner que, quel que soit l'âge, la consommation privée est nettement plus importante que la consommation publique. En effet, pour les individus âgés de 10 ans, 30 ans et 50 ans par exemple, la consommation privée représente respectivement 1,5 ; 2,7 et 2,9 fois la consommation publique.

Graphique 1 : Profil moyen de consommation et de revenu du travail



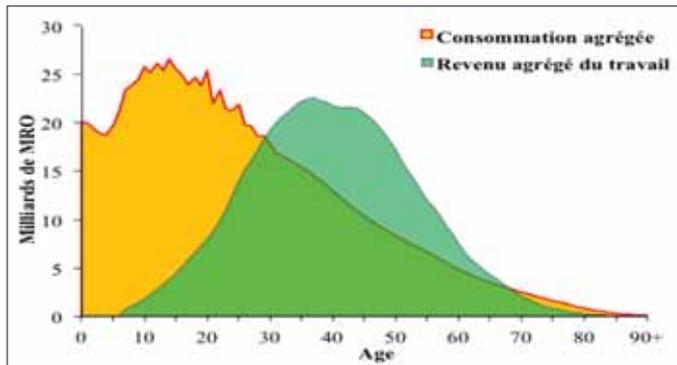
Source: Calculs NTA, CREFAT 2016

Concernant le revenu du travail, il n'est observé que pour les individus âgés de 7 ans et plus. Il augmente dans un premier temps avec l'âge, puis baisse à partir d'un âge seuil contrairement à la consommation qui se stabilise au-delà d'un certain âge. En effet, le revenu moyen d'un individu de 7 ans est estimé à près de 7.000 MRO. Il croit au fur et à mesure que l'individu grandit pour atteindre près 50.000 MRO en moyenne à 15 ans, 100.000 MRO à 20 ans et 450.000 MRO à 35 ans. Le niveau de revenu est maximal à 50 ans avec 608.000 MRO en moyenne pour les individus de cet âge. C'est donc l'âge seuil au-delà duquel le revenu du travail commence à baisser continuellement. Ainsi, on observe pour les personnes âgées de 65 ans, 80 ans et plus de 90 ans un niveau de revenu du travail de près de 350.000 MRO, 60.000 MRO et 18.000 MRO respectivement.

La différence entre la consommation et le revenu du travail (appelée déficit du cycle de vie) montre que les individus sont économiquement dépendants de la naissance jusqu'à 29 ans, puis au-delà de 68 ans. En effet, le revenu du travail des jeunes de moins de 30 ans et des personnes âgées de 69 ans et plus est inférieur à leur niveau de consommation. Ce gap est donc comblé par les transferts assurés par les groupes d'âge dont le revenu du travail est supérieur à leur consommation, i.e. les individus de 30-68 ans qui dégagent un surplus du cycle de vie ; mais aussi par les allocations publiques et les revenus du patrimoine. Estimé en moyenne à près de 160.000 MRO à 0 an, le déficit à la jeunesse augmente à 250.000 MRO autour de 15 ans, mais baisse progressivement à partir de 16 ans. Le déficit à la vieillesse commence à 69 ans avec une moyenne de 23.000 MRO et croit rapidement pour atteindre près de 220.000 à 80 ans. Le groupe d'âge 30-68 ans est économiquement indépendant et accumule un surplus du cycle de vie variant entre 2.000 MRO (à 68 ans) et 320.000 MRO (46-48 ans).

A l'échelle macroéconomique, l'analyse de la consommation agrégée montre que la consommation privée représente 66% de la consommation finale nationale (contre 34% pour la consommation publique) et 41% du PIB en 2014. Les dépenses de consommation privée agrégées de la tranche d'âge 0-13 ans s'élevaient 178,5 milliards MRO soit 25% de la consommation privée totale et celles des individus de 62 ans et plus sont estimées à seulement 35,5 milliards MRO soit 5% de la consommation privée totale. La consommation publique agrégée du groupe d'âge 0-13 ans est estimée à 132,9 milliards MRO soit 37% des dépenses de consommation publique ; celle du groupe d'âge 62 ans et plus ne représente que 12,9 milliards MRO soit 4% du total de la consommation publique.

Graphique 2 : Profil agrégé de consommation et de revenu du travail



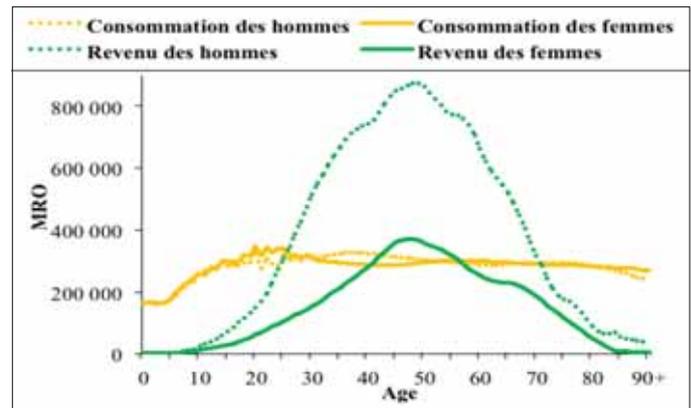
Source: Calculs NTA, CREFAT 2016

La consommation totale agrégée pour tous les âges s'élève à 1059,3 milliards MRO, alors que le revenu du travail agrégé est estimé à 778,7 milliards MRO, ce qui met en évidence l'existence d'un déficit global du cycle de vie de 280,6 milliards MRO soit 16% du PIB de 2014. Ce déficit global est constitué du déficit à la jeunesse (0-29 ans) de 496,6 milliards MRO représentant 29% du PIB ; du déficit à la vieillesse (69 ans et plus) de 10,6 milliards MRO soit 0,6% du PIB, et du surplus généré par la tranche d'âge 30-68 ans qui s'élève à 226,3 milliards MRO. Ce surplus a permis de résorber 45% de l'ensemble des besoins de consommation des jeunes et des seniors économiquement dépendants.

I Analyse selon le genre

L'analyse des profils NTA ventilés selon le genre révèle que la consommation des femmes est très similaire à celle des hommes. Par contre, des disparités sont observées au niveau du revenu du travail. En effet, le revenu des hommes dépasse largement celui des femmes. A l'âge de 50 ans par exemple, le revenu du travail d'un homme représente en moyenne 2,4 fois celui d'une femme. Au niveau agrégé, les hommes participent à hauteur de 73% au revenu du travail national contre 27% pour les femmes.

Graphique 3 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail selon le sexe



Source: Calculs NTA, CREFAT 2016

Par ailleurs, l'estimation du profil moyen de revenu et de consommation des femmes a permis de constater que les femmes restent dépendantes sur tout le cycle de vie, à l'exception de la tranche d'âge comprise entre 41 et 57 ans. Pour les tranches d'âge 0-40 ans et 58 ans et plus, le profil de consommation des femmes est toujours au-dessus de leur profil de revenu. Ce qui signifie qu'en moyenne les femmes consomment plus que leur revenu du travail et restent donc déficitaires le long du cycle de vie à l'exception de la tranche d'âge de 41 à 57 ans. En d'autres termes, les femmes hors de la tranche d'âge 41-57 ans ont grandement besoin de transfert de ressources pour subvenir à leur besoins de consommation.

S'agissant des hommes, leur déficit sur le cycle de vie est observé aux âges 0-25 ans et 71 ans et plus. Ce qui signifie que les hommes disposent de plus de temps pour cumuler des surplus de revenus (entre 26 et 70 ans, soit 45 années).

Au niveau agrégé, les hommes génèrent un surplus de 32,5 milliards MRO. A l'inverse, les femmes cumulent un déficit qui s'élève à 313,1 milliards MRO représentant 18% du PIB. Aux jeunes âges, les déficits observés sont largement supérieurs à ce qui est obtenu aux âges avancés : ils sont estimés à 218,2 milliards chez les hommes et 312,9 milliards chez les femmes.

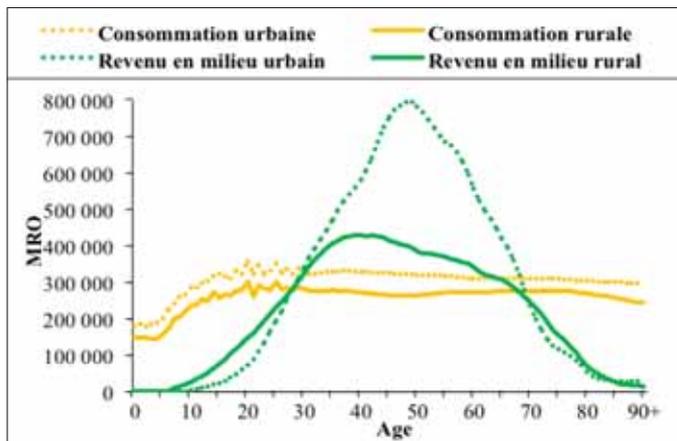
I Analyse selon le milieu de résidence

La ventilation des profils NTA suivant le milieu de résidence révèle qu'à l'échelle-individu, la consommation en zone urbaine est supérieure à celle en zone rurale. De même, le revenu des personnes actives en milieu urbain dépasse largement le revenu en milieu rural. Le milieu urbain dispose de beaucoup d'opportunités



de travail qui engendrent des revenus contrairement au milieu rural moins doté d'infrastructures. Le revenu moyen des individus de 50 ans est estimé à près de 780.000 MRO en milieu urbain et représente deux fois celui des individus du même âge résidant en milieu rural qui s'élève à 360.000 MRO. Le surplus généré par la population active est également plus important en zone urbaine. Il s'élève à 260.000 MRO en moyenne par individu et est généré par le groupe d'âge 30-68 ans. Ce montant représente plus de deux fois le surplus observé pour un individu en milieu rural qui est estimé à environ 98.000 MRO en moyenne. Toutefois, il faut souligner qu'en milieu rural, la dépendance à la jeunesse prend fin deux ans plus tôt qu'en milieu urbain.

Graphique 4 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail selon le milieu de résidence



Source: Calculs NTA, CREFAT 2016

Au niveau agrégé, la consommation en milieu urbain représente 56 % de la consommation totale et le milieu rural contribue à hauteur de 39 % au revenu du travail. Le déficit agrégé en milieu rural est inférieur de 34 milliards à celui en milieu urbain.

Le Ratio de soutien et le Dividende démographique

Le ratio de soutien économique qui mesure l'effet de la structure par âge sur la capacité de la population à contribuer à la production présente une évolution avec deux phases principales. Premièrement, il a baissé régulièrement depuis 1960 jusqu'en 1988, avant de connaître une hausse constante. Selon l'approche de l'économie générationnelle, l'année 1988 marque donc l'ouverture de la fenêtre démographique pour la Mauritanie. En 1988, le ratio de soutien était de 40%. En 2014, il est estimé à 45%, montrant ainsi que 100 consommateurs effectifs sont pris en charge par 45 travailleurs effectifs.

Cet indicateur est proche de celui observé pour le Nigéria (41%) ou encore pour le Sénégal (52%) en 2010. Par ailleurs, si au niveau national les politiques adéquates sont mises en œuvre ce ratio est susceptible d'augmenter davantage d'ici les 30 prochaines années.

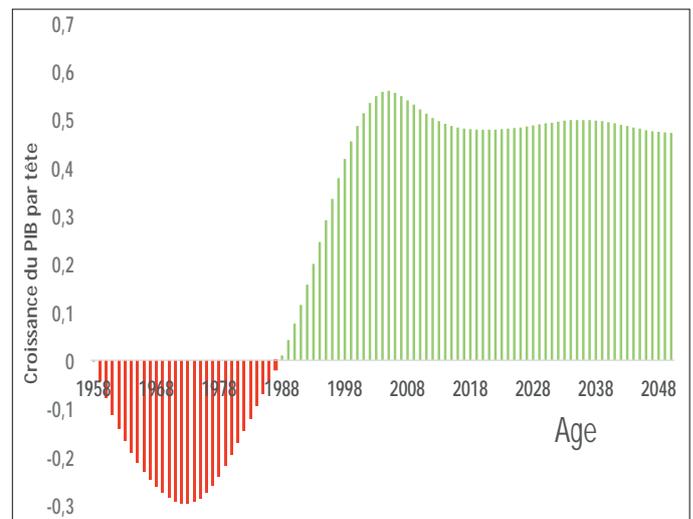
La modification de la structure par âge de la population et l'amélioration du marché du travail sont entre autres des éléments à la base de l'évolution du ratio de soutien. La Mauritanie dispose ainsi des potentialités pour capitaliser son dividende démographique.

Ouverture de la fenêtre du bonus démographique dès 1988

L'impact de la démographie sur la croissance économique a fait l'objet de plusieurs études, mais celles-ci se limitent très souvent au rôle de la taille et de la croissance de la population, et négligent les effets de la structure par âge sur les performances économiques. Pourtant, étant donné que les individus présentent des comportements économiques qui varient selon les âges, toute modification de la structure par âge d'une population a des implications sur les variables économiques.

La transition démographique amorcée en Mauritanie depuis quelques années apporte des changements dans la structure par âge de la population. Les résultats de l'estimation par les comptes de transferts nationaux (NTA) mettent en évidence un bonus de 0,48% du PIB par tête en 2016 lié au premier dividende démographique. Le dividende démographique mesuré par l'accroissement du ratio de soutien, s'avère donc être une source de croissance pour l'économie mauritanienne. Ceci indique aussi que des investissements importants dans le capital humain en synergie avec un environnement de bonne gouvernance sont indispensables pour tirer pleinement profit du dividende démographique.

Graphique 5 : Premier dividende démographique et ouverture de la fenêtre du bonus démographique en Mauritanie 2014



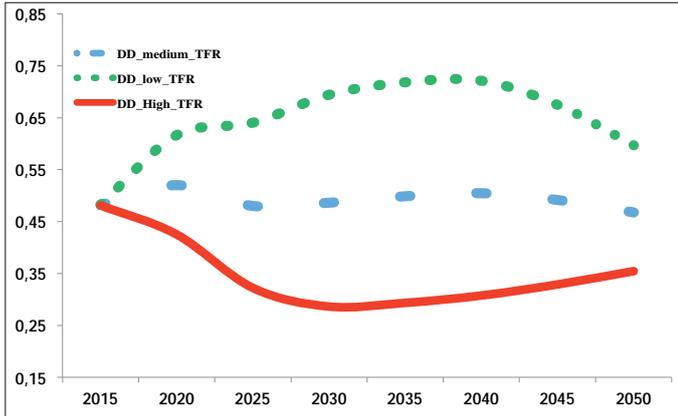
Source : Calculs NTA, CREFAT 2015

Projection du dividende démographique

Avec l'ouverture de la fenêtre du bonus démographique, plusieurs trajectoires de l'économie de la Mauritanie sont possibles. Ces trajectoires dépendent en grande partie de la dynamique d'évolution de la dépendance dont le taux de fécondité est un des éléments centraux. Les projections ci-dessous élaborées avec le modèle des NTA montrent les gains possibles en termes de bonus démographique selon le taux de fécondité.

Il ressort que la Mauritanie pourrait doubler son bonus démographique en passant du niveau de fécondité élevé au niveau de fécondité faible.

Graphique 6 : Projection Dividende Démographique Mauritanie 2016



Source: Calculs NTA, CREFAT 2016

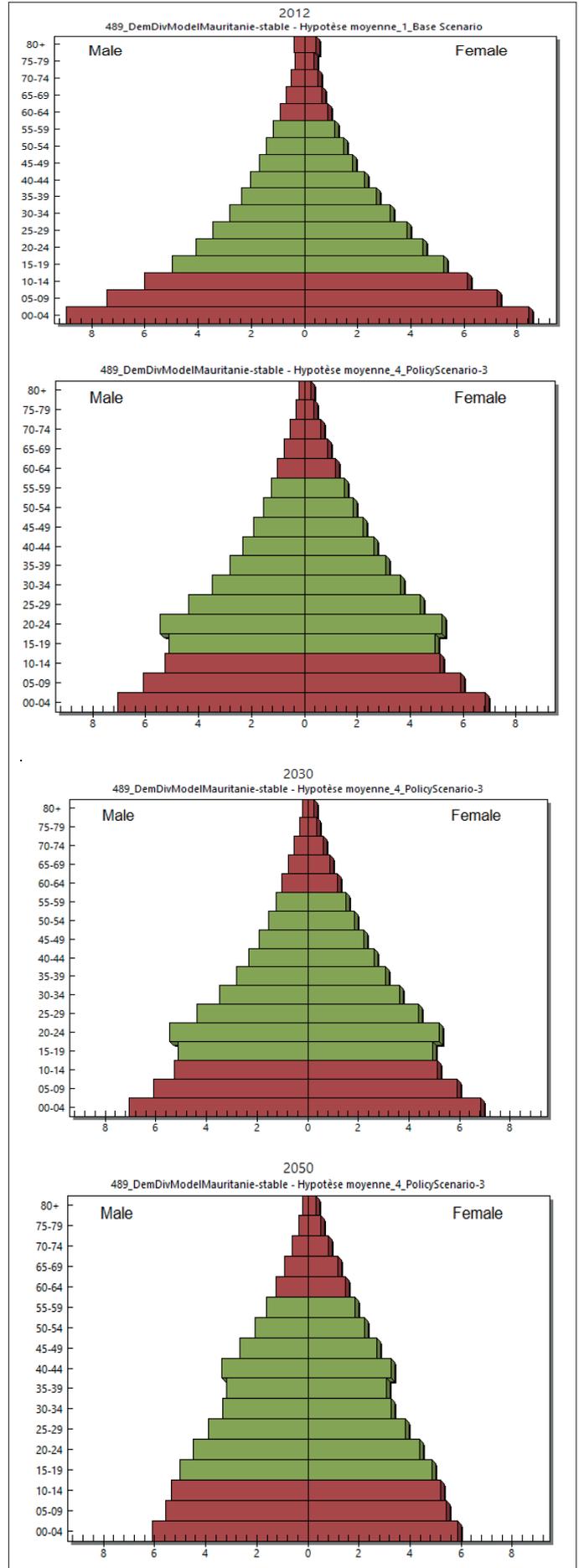
Projection de la population

La population de la Mauritanie est évaluée à 3,44 millions en 2012. Les projections réalisées grâce au modèle Demdiv estime la population à 5,22 millions d’habitants en 2030 et 8,41 millions en 2050. La population mauritanienne augmente de façon continue entre 2012 et 2030. L’analyse de cette croissance selon les différents scénarii révèle qu’avant 2020 la tendance est restée la même pour les quatre scénarios, mais à partir de 2021 on observe l’influence de chaque scénario dans cette tendance. En effet, en donnant la priorité à l’économie et à l’éducation on constate que la population croît de 2,5% en 2030 et de 2,1% en 2050, alors qu’elle croît de 2,3% pour le scénario de base (statu quo) en 2050. Ce taux baisse drastiquement jusqu’à 1,9% avec une intervention moyenne sur la planification familiale.

L’analyse de la structure de population selon les quatre scénaris révèle que, cette structure devrait connaître un changement considérable entre 2012 et 2050. En effet, passant du scénario-0 au scénario-1 (en mettant l’accent sur l’économie) nous constatons que la structure de la population n’a pas connu de changement. Par contre, lorsqu’on agit sur la scolarisation des filles (passant du scénario-1 au scénario-2), surtout en augmentant la durée de la scolarité des jeunes, une diminution de la population âgée de 0-15 ans entre 2012 et 2050 devrait être observée et la base de la pyramide se rétrécirait Cette baisse serait due principalement à l’effet de la scolarisation des filles. Le passage du scénario-2 au scénario-3 (en prenant en compte les aspects économiques, éducation et espacement des naissances) agirait encore plus sur la structure de la population avec un rétrécissement plus accentué.



Graphique 7 : Pyramide des âges



Source: Calculs NTA, CREFAT 2016

I Perspectives économiques

Selon différents scénarii, le PIB par tête pourrait passer du simple au double entre 2012 et 2040, du fait de la modification de la pyramide des âges notamment.

Loin d'être automatique, la réalisation du premier dividende démographique requiert des investissements dans le capital humain et la mise en œuvre des politiques économiques saines. Les investissements dans l'éducation primaire, secondaire et supérieure de haute qualité ainsi que dans la formation professionnelle, sont nécessaires pour créer une main-d'œuvre qualifiée et efficace capable de répondre aux besoins changeants de l'économie nationale. Aussi, les pouvoirs publics devraient renforcer les politiques de création d'emploi orientées vers les jeunes et stabiliser les emplois des groupes d'âges 30-69 ans, afin de stimuler la croissance économique.

L'amélioration du système de santé et la mise en œuvre de politiques d'espacement des naissances permettraient d'accélérer la transition démographique, condition nécessaire pour capturer le dividende démographique.

Des réformes sociales sont à envisager, à travers notamment des plans de retraite et de couverture maladie, afin d'anticiper la prise en charge des personnes âgées dont le nombre va augmenter du fait de l'allongement de l'espérance de vie.

Outre la création des pôles économiques de développement, il serait également bénéfique de doter les zones rurales d'infrastructures permettant d'y développer l'entrepreneuriat, et de créer plus d'opportunités, d'activités génératrices de revenu à l'endroit des femmes, afin de réduire les disparités liées au milieu de résidence et au genre.

